

CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE N° E797808
(remplaçant la retenue de garantie en application des articles R.
2191-36 et R. 2391-25 du code de la commande publique)

A. – Identification de la personne publique qui passe le marché, du titulaire du marché et de la personne qui apporte sa caution

Personne publique qui passe le marché (nom, adresse, direction, sous-direction, bureau, télécopie, téléphone, courriel) : **SAS HECTARE SERVICE COMPTABILITE 75 ZI LES PORTES DOMITITIENNES RN 113 BP 30200 34740 VENDARGUES**

Titulaire du marché (dénomination et adresse) : **SAS FARINES TP 9 RTE DE THUIR 66300 LLUPIA**

Organisme apportant sa garantie :

Banque du Bâtiment et des Travaux Publics - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 88 115 520 EUR - RCS PARIS 339 182 784 - APE 6419Z - N° d'identification TVA FR 31 339 182 784 - Mandataire d'intermédiaire d'assurance N° ORIAS 07 034 315 - Siège social : 48 rue La Pérouse - CS 51686 - 75773 PARIS CEDEX 16 - Téléphone : 01 40 67 35 00 - Télécopie : 01 47 24 80 80 - www.btp-banque.fr, agissant en qualité de garant chef de file et
La SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS - SMA BTP - Société d'assurance mutuelle, dont le siège social est 114, avenue Emile Zola à Paris (75015), agissant en qualité de co garant en vertu d'une convention en date du 09/06/2000,

ci-après dénommé(es) «la caution»,

Représenté(es) par le(s) soussigné(es), dûment habilité(es) aux fins des présentes,

Objet du marché	:	LOT I et II LOTISSEMENT LE 9 LAROQUE DES ALBERES LAROQUE DES ALBERES	
Numéro du marché	:	2216	Date du Marché : 06/04/2022
Date (indicative) prévue pour la réception	:	31/12/2023	
Montant garanti (qui ne peut être supérieur à celui de la retenue de garantie que la présente garantie remplace)	:	8 419,00 EUR TTC (huit mille quatre cent dix-neuf Euros)	

Le présent engagement correspond à la caution du marché de base ou à un complément de caution au titre de l'avenant.

B - Engagement

La caution se porte caution personnelle et solidaire du titulaire du marché, dans la limite du montant garanti, pour le versement des sommes dont il serait débiteur auprès de la personne publique pour couvrir les réserves à la réception des travaux, fournitures ou services ainsi que celles formulées pendant le délai de garantie du marché. Le paiement interviendra dans un délai de quinze jours à compter de la réception par nos services d'un justificatif de la créance. Dès lors que la caution aura reçu le justificatif énoncé ci-dessus, elle s'engage à effectuer, sur ordre de la personne publique, jusqu'à concurrence de la somme garantie ci-dessus, le versement des sommes dont le titulaire serait débiteur.
Le présent engagement de caution prend fin dans les conditions prévues à l'article R. 2191-42 et R. 2391-25 du code de la commande publique.

Le présent document constitue un duplicata, l'original unique étant conservé sur support numérique par BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, conformément aux dispositions des articles 1316-1 et suivants du Code Civil et des textes subséquents. Vous pouvez vérifier les informations du présent document et en consulter l'original en vous connectant sur le site <https://www.entreprises-eps.btp-banque.fr/caution.aspx> codes d'authentification : E797808 Numéro de séquence : cLkZ8UlsbabPZly

La caution certifie être agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution mentionnée à l'article L. 612-1 du code monétaire et financier.

Fait à PARIS, le 26/01/2023



Eva DEKANY
Directrice des Engagements et Crédits

Le présent document constitue un duplicata, l'original unique étant conservé sur support numérique par BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, conformément aux dispositions des articles 1316-1 et suivants du Code Civil et des textes subséquents.
Vous pouvez vérifier les informations du présent document et en consulter l'original en vous connectant sur le site <https://www.entreprises-eps.btp-banque.fr/caution.aspx> codes d'authentification : E797808 Numéro de séquence : cLkZ8UlsbabPZly